



L'AFPA

(Association nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes)

Risque de disparaître

Si, comme nous, vous considérez que la société a besoin de solution de formation Professionnelle pour les adultes « Salariés et / ou Privés d'emploi ».

Si un jour, vous ou quelqu'un de votre entourage, a eu besoin de l'AFPA et a pu bénéficier d'un parcours de formation qui a porté ses fruits.

Si vous imaginez avoir besoin dans l'avenir, pour vous ou pour quelqu'un de votre entourage, d'un parcours de formation qualifiant.

Alors avant qu'il ne soit trop tard

Venez le revendiquer avec nous **devant le Conseil Régional des Pays de la Loire à NANTES.**

(Hôtel de région 1 rue de la Loire)

Le Jeudi 26 février 2015

A 10h30

Pour vos témoignages et soutiens Contact : sauvelafpa@gmail.com

Imprimé par nos soins.

Ne pas jeter sur la voie publique.



.../...



L'AFPA

(Association nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes)

Risque de disparaître

Si, comme nous, vous considérez que la société a besoin de solution de formation Professionnelle pour les adultes « Salariés et / ou Privés d'emploi ».

Si un jour, vous ou quelqu'un de votre entourage, a eu besoin et a pu bénéficier d'un parcours de formation qui a porté ses fruits.

Si vous imaginez avoir besoin dans l'avenir, pour vous ou pour quelqu'un de votre entourage, d'un parcours de formation.

Alors avant qu'il ne soit trop tard

Venez le revendiquer avec nous **devant le Conseil Régional des Pays de la Loire à NANTES.**

(Hôtel de région 1 rue de la Loire)

Le Jeudi 26 février 2015

A 10h30

Pour vos témoignages et soutiens Contact : sauvelafpa@gmail.com

Imprimé par nos soins.

Ne pas jeter sur la voie publique.



.../...

A 60 ans, L'Association Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes (AFPA),

est en cours de disparition, après avoir formé et qualifié 150 000 personnes par an. Aujourd'hui les solutions de Formation pour les projets de reconversion professionnelle des salariés et des privés d'emploi se réduisent à quasiment rien. Cette situation résulte de choix politiques et financiers du Conseil Régional et de l'état. Les choix purement économiques portés par les politiques nous ont menés là où on en est, moins 4000 parcours de formation sur le dernier exercice du Conseil Régional. Pour exemple en octobre 2014 l'effectif stagiaires au centre AFPA de Nantes était de 250 pour une capacité d'accueil de 800, quel gâchis !

Messieurs Auxiette et Magnen (Responsable de la formation professionnelle au Conseil Régional) ont annoncé la fin de leur vie politique. Quelle nouvelle ! Après avoir totalement déstructuré la formation professionnelle, et notamment celle des privés d'emploi, ils partent !!

C'est certainement le bon moment !

Il paraît que les chiffres du chômage montent !?!

Au moment où les publics qui ont des besoins de formation, doivent se débrouiller, les salariés de l'AFPA des PDL (460 à l'heure actuelle et 608 en 2011) peuvent s'inscrire à pôle emploi ! Que l'AFPA appartenant aux services publics de l'emploi tombe en ruine, ça ne les tracasse pas !

« L'AFPA aurait dû s'adapter ! »

Déclame Mr Magnen à qui veut l'entendre. S'adapter à quoi ?

- A ce que le Conseil Régional daigne nous passer les commandes (30% seulement de ce qu'on est en capacité de faire) ?
- Au refus de qualifier des salariés et des privés d'emploi qui le souhaitent ?

Quand on veut tuer son chien on dit qu'il a la rage. Comment accepter cette mise à mort ?

Et pourtant d'après l'INSEE et Pôle Emploi

- Un mois après la fin de leur formation, 38 % des demandeurs d'emploi travaillent, et 64 % un an et demi après (INSEE 2013)

http://www.insee.fr/fr/ffc/docs/ffc/FORMEMP13_c_Formation_Professionnelle.pdf

- En 2013, un demandeur d'emploi sur deux (50,8%) était en emploi six mois après la fin d'une formation (Pôle emploi)

http://www.pole-emploi.org/front/common/tools/load_file.jspz?galleryId=39789&galleryTitle=Sortants+de+formation+2013

Alors on nous fait fermer des ateliers, on vide des salles de cours !

Créée par Ambroise Croizat en 1946 l'AFPA est issue du CNR (Conseil National de la Résistance) et l'esprit d'utilité sociale y est fort. Elle est une solution pour un grand nombre de citoyens (salariés, privés d'emploi et précaires, jeunes ou moins jeunes, diplômés ou pas) pour qui la pédagogie mise en œuvre pour qualifier a fait ses preuves. Alors les salariés de l'AFPA veulent y croire encore.

C'est votre outil de Formation qui est en cours de disparition.

Pensez-y et réagissez avec nous

A 60 ans, L'Association Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes (AFPA),

est en cours de disparition, après avoir formé et qualifié 150 000 personnes par an. Aujourd'hui les solutions de Formation pour les projets de reconversion professionnelle des salariés et des privés d'emploi se réduisent à quasiment rien. Cette situation résulte de choix politiques et financiers du Conseil Régional et de l'état. Les choix purement économiques portés par les politiques nous ont menés là où on en est, moins 4000 parcours de formation sur le dernier exercice du Conseil Régional. Pour exemple en octobre 2014 l'effectif stagiaires au centre AFPA de Nantes était de 250 pour une capacité d'accueil de 800, quel gâchis !

Messieurs Auxiette et Magnen (Responsable de la formation professionnelle au Conseil Régional) ont annoncé la fin de leur vie politique. Quelle nouvelle ! Après avoir totalement déstructuré la formation professionnelle, et notamment celle des privés d'emploi, ils partent !!

C'est certainement le bon moment !

Il paraît que les chiffres du chômage montent !?!

Au moment où les publics qui ont des besoins de formation, doivent se débrouiller, les salariés de l'AFPA des PDL (460 à l'heure actuelle et 608 en 2011) peuvent s'inscrire à pôle emploi ! Que l'AFPA appartenant aux services publics de l'emploi tombe en ruine, ça ne les tracasse pas !

« L'AFPA aurait dû s'adapter ! »

Déclame Mr Magnen à qui veut l'entendre. S'adapter à quoi ?

- A ce que le Conseil Régional daigne nous passer les commandes (30% seulement de ce qu'on est en capacité de faire) ?
- Au refus de qualifier des salariés et des privés d'emploi qui le souhaitent ?

Quand on veut tuer son chien on dit qu'il a la rage. Comment accepter cette mise à mort ?

Et pourtant d'après l'INSEE et Pôle Emploi

- Un mois après la fin de leur formation, 38 % des demandeurs d'emploi travaillent, et 64 % un an et demi après (INSEE 2013)

http://www.insee.fr/fr/ffc/docs/ffc/FORMEMP13_c_Formation_Professionnelle.pdf

- En 2013, un demandeur d'emploi sur deux (50,8%) était en emploi six mois après la fin d'une formation (Pôle emploi)

http://www.pole-emploi.org/front/common/tools/load_file.jspz?galleryId=39789&galleryTitle=Sortants+de+formation+2013

Alors on nous fait fermer des ateliers, on vide des salles de cours !

Créée par Ambroise Croizat en 1946 l'AFPA est issue du CNR (Conseil National de la Résistance) et l'esprit d'utilité sociale y est fort. Elle est une solution pour un grand nombre de citoyens (salariés, privés d'emploi et précaires, jeunes ou moins jeunes, diplômés ou pas) pour qui la pédagogie mise en œuvre pour qualifier a fait ses preuves. Alors les salariés de l'AFPA veulent y croire encore.

C'est votre outil de Formation qui est en cours de disparition.

Pensez-y et réagissez avec nous